

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 100 (2005)  
**Heft:** 1: 100 Jahre ans anni ons : 1905-2005

**Artikel:** 1955-1964 : des réussites sur le plan fédéral  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-176131>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HIER

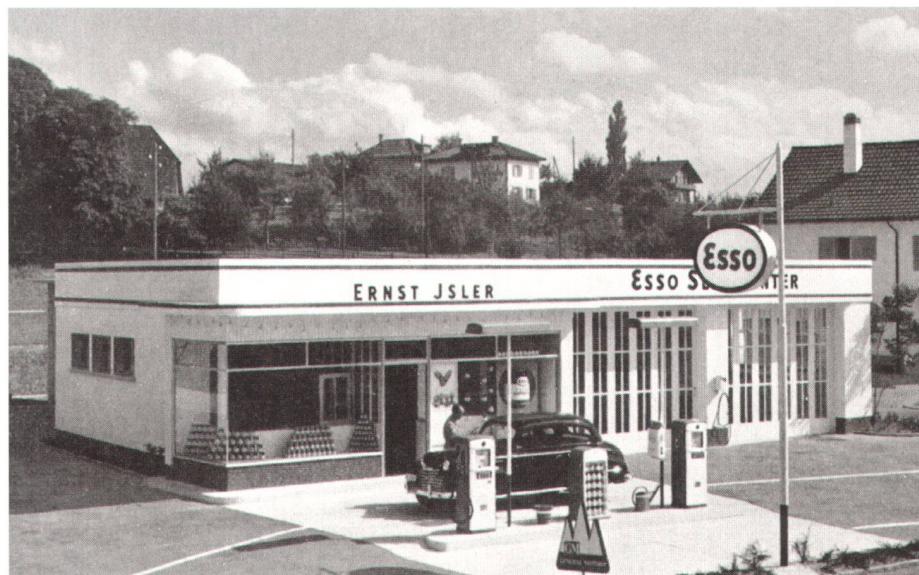
**1955–1964:**

### **Des réussites sur le plan fédéral**

La collaboration avec les autorités entretenue depuis les années 1930 porte ses fruits. Patrimoine suisse participe à l'élaboration d'un article constitutionnel sur la protection de la nature et du patrimoine, que le peuple accepte à une grande majorité en 1962. En 1955 se constitue, à l'initiative de Patrimoine suisse, de la Ligue suisse pour la protection de la nature et du Club Alpin Suisse, la commission de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). Une deuxième commission est instituée en 1963 sous la conduite de Patrimoine suisse, et chargée de dresser un Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). A partir de 1959, pour la première fois une femme, l'architecte Annemarie Hubacher-Constam, siège à nouveau au sein du Comité. Jusqu'en 1964, le nombre des membres croît à 10 119 personnes. Patrimoine suisse est re-présenté par des sections dans tous les cantons.

Vu la rapide propagation de l'utilisation des terrains à des fins d'habitation et d'exploitation économique, Patrimoine suisse décide de se pencher plus systématiquement sur les questions d'aménagement. Les immeubles très élevés en campagne sont, eux surtout, ressentis comme une menace pour les paysages. Par contre, Patrimoine suisse soutient la construction de routes nationales, se contentant de réclamer des tracés de route harmonieux. Bien que son credo lui dicte de revendiquer le maintien sur place du patrimoine rural traditionnel, il se prononce malgré tout pour la création d'un musée de plein air. A la fin des années 1950, la Ligue suisse pour la protection de la nature et Patrimoine suisse décident de s'entendre et soutiennent les propositions de médiation du Conseil fédéral concernant le projet d'usine hydroélectrique au Spöl, que le peuple suisse accepte en 1958. Un cercle plus radical de protectrices et de protecteurs de la nature prend ses distances par rapport à cette attitude de compromis, et fonde en 1960 le « Rheinaubund ».

**Patrimoine suisse à l'Expo 1964: contre le faux romantique (archives Ps)**



Patrimoine suisse s'intéresse également à la qualité architecturale de l'éphémère.

Station d'essence « modèle » (« Heimatschutz » n° 4 1954)

### **Réflexion éclairée et non pas idéologique**

Même quand le cercle fondateur issu de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes s'était retiré depuis longtemps du cœur des activités de Patrimoine suisse, les journaux et périodiques se faisaient l'écho d'importantes querelles théoriques sur des problèmes architectoniques. A l'occasion du cinquantenaire de l'association, Peter Meyer prônait une architecture intacte éphémère, identitaire, inspirant la normalité... des thèmes, soit dit en passant, qui marquent le discours tenu par les architectes suisses depuis les années nonante. Le message de P. Meyer pourfendait sans pitié tous les rajouts superflus, les arriérations bigotes et les imitations de l'architecture vernaculaire, condamnant également quelques mythes cultivés et entretenus dans les rangs de Patrimoine suisse. Meyer s'était fait l'avocat d'une ligne qui, progressivement, a influencé l'association dans sa façon de considérer la nouvelle architecture. La décision de soutenir, en 1973, la rénovation de l'immeuble la Clarté de Le Corbusier, à Genève, démontre que les prises de position très tranchées pour ou contre le « moderne » avaient depuis longtemps fait place, même pour les questions d'architecture, à une stratégie éclairée.

### **Orientations anciennes et nouvelles**

Aujourd'hui, Patrimoine suisse s'adresse davantage aux bâtisseurs qu'aux architectes. Il exhorte les investisseurs et les

collectivités publiques à créer des conditions favorables à la création d'une architecture de qualité. L'architecture est une plante délicate qui ne trouve pas toujours facilement lumière et chaleur dans le maquis de notre société pluraliste ou de notre marché. De même que d'autres associations spécialisées, Patrimoine suisse prône une concurrence loyale, porteuse de dynamisme. Contrairement à une conception assez fréquente selon laquelle l'architecture constituerait le privilège d'une élite, Patrimoine suisse préconise une architecture de haut niveau sur une base large. Cela non seulement dans l'intérêt de la qualité, mais également pour une valeur ajoutée durable. Patrimoine suisse souhaite informer les maîtres d'ouvrage et les autorités et susciter leur intérêt. Dans le domaine de la conservation des monuments historiques, il recèle, de par la minutie et la créativité de son approche, un potentiel important, souvent inexploité. Patrimoine suisse appelle les architectes à créer une architecture qui s'intègre de façon différenciée à son contexte historique, urbain ou paysager. En réalité, lorsque Patrimoine suisse demande d'oser des rénovations, des réinterprétations, des remises en valeur respectueuses du site qui constitue leur assiette, il enfonce des portes ouvertes: l'architecture a depuis longtemps pour but de préserver et de créer de cette manière un sentiment identitaire, des constructions accueillantes qui deviendront notre patrimoine.